

Écriture des égalités numériques dans les Problèmes

Depuis le mois d'août 1952, la Direction de l'Enseignement Primaire a imposé par des instructions parues au *B.O.* l'usage des conventions de l'Association Française de Normalisation (A.F.N.O.R.) pour les abréviations et l'écriture des symboles d'unités après les nombres, sans *s* au pluriel et sans point, soit : 7,45 m ; 3,125 kg.

Par contre, rien n'est fixé pour l'écriture des égalités numériques figurant dans les problèmes. Les Professeurs de Physique et ceux de l'Enseignement Technique, qui en font usage constant, suppriment les symboles au calcul du premier membre pour ne les faire qu'au résultat du second.

Exemples :

a) Longueur totale en mètres : $8 + 5 + 7 = 20 \text{ m.}$

b) Prix de 56 m² de peinture à 500 F. le m² : $500 \times 56 = 28\,000 \text{ F.}$

c) Aire d'un rectangle en m² : $3 \times 4 = 12 \text{ m}^2.$

Or, rares sont les auteurs de livres de Sixième qui ont adopté ce système. Il semble qu'ils n'acceptent pas une égalité ne contenant l'unité qu'au second membre et écrivent :

a) $8 \text{ m} + 5 \text{ m} + 7 \text{ m} = 20 \text{ m.}$

Remarquons en passant que s'il s'agit d'objets quelconques (arbres, bornes, etc...) au lieu d'unités, on ne peut pas utiliser d'abréviations.

b) $500 \text{ F} \times 56 = 28\,000 \text{ F.}$

Pour éviter les confusions, l'élève devra bien distinguer les deux termes du produit, le premier concret, de même nature que le résultat, le second abstrait n'étant qu'un opérateur, alors que dans l'énoncé il représente des m².

c) Enfin, ici, on obtient au second membre une unité nouvelle déduite de celles du premier par une équation aux dimensions : $S = L^2$. Il faudrait écrire, comme le font encore certains instituteurs : $S = 1 \text{ m}^2 \times 3 \times 4 = 12 \text{ m}^2$. Cependant, les auteurs de Sixième ne vont pas jusque-là et adoptent l'écriture des Physiciens.

Pourquoi donc ne pas l'adopter dans tous les cas ? On aurait ainsi un système unique définitif et pratique.

C'est la question que je pose à l'A.P.M. en lui demandant de faire une enquête parmi ses membres, en particulier parmi ceux qui enseignent en Sixième.

F. HÉRAUT (*Collège Jean-Jaurès, Castres, Tarn*).